

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

HNF12QF (10-7314) RESICOAT® R4-ES BLACK

Section 1. Identification

Identificateur de produit : HNF12QF (10-7314) RESICOAT® R4-ES BLACK

SDS code : 8131076

HNF12QF/25KG

Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations non recommandées

Usage recommandé

Usage industriel

Restrictions d'utilisation

Toutes les autres utilisations

Utilisation du produit : Peinture en poudre à usage industriel uniquement.

Données relatives au fournisseur

> Akzo Nobel Coatings Inc. 150 Columbia Street Reading, PA 19601 USA

1-610-372-3600

Akzo Nobel Coatings Ltd. 110 Woodbine Downs Blvd. Unit #4 Etobicoke, Ontario

Canada M9W 5S6

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence (indiquer les heures de

: CHEMTREC +1 (800) 424-9300 (À l'intérieur des États-Unis)

CHEMTREC International +1 (703) 527-3887 (En dehors des États-Unis, appels à

frais virés acceptés)

24 heures

Section 2. Identification des dangers

Classement de la substance ou du mélange

service)

: POUSSIÈRES COMBUSTIBLES - Catégorie 1 LÉSIONS OCULAIRES GRAVES - Catégorie 1 SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1

CANCÉROGÉNICITÉ - Catégorie 2

TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION - Catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger







Mention d'avertissement

Mentions de danger

: Danger

: Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque de graves lésions des yeux. Susceptible de provoquer le cancer.

Peut nuire à la fertilité ou au foetus.

Peut former des concentrations de poussière combustibles dans l'air.

Conseils de prudence

Date d'édition/Date de révision : 8/22/2023 Version : 2

AkzoNobel Date de publication précédente : 5/22/2023 1/14

Section 2. Identification des dangers

Prévention

: Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection, des vêtements et équipement de protection des yeux ou du visage. Ne pas respirer les poussières ou brouillard. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Intervention

: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Stockage

: Garder sous clef.

Élimination

: Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

Éléments d'une étiquette complémentaire

: Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Empêcher l'accumulation de poussière.

Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation

: Mélange

Autres moyens d'identification

: Non disponible.

Nom des ingrédients	% (p/p)	Numéro CAS	
Sísphénol A	≥5 - ≤10	80-05-7	
Phénol polymérisé avec le formaldéhyde, éther glycidylique	≥1 - ≤5	28064-14-4	
noir de carbone	≥0.1 - ≤1	1333-86-4	

Les plages de concentration indiquées ci-dessus pour les ingrédients dangereux sont des plages prescrites. Les concentrations réelles ou les plages de concentration réelles sont retenues en tant que secret industriel.

Le produit ne contient aucun autre ingrédient exigeant une déclaration dans cette section, selon les connaissances actuelles du fournisseur et les concentrations de classification en vigueur.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

Section 4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux

: Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin.

Inhalation

: Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Date d'édition/Date de révision : 8/22/2023 Version : 2

Date de publication précédente : 5/22/2023 2/14 AkzoNobel

Section 4. Premiers soins

Contact avec la peau

: Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Laver abondamment à l'eau et au savon. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. En cas de plaintes ou de symptômes, éviter toute exposition ultérieure. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.

Ingestion

: Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Pro

: Provoque de graves lésions des yeux.

Inhalation

: Une exposition à des concentrations atmosphériques au-dessus des limites d'exposition réglementaires ou recommandées peut éventuellement entraîner une irritation du nez, de la gorge et des poumons.

Contact avec la peau

: Peut provoquer une allergie cutanée.

Ingestion

: Aucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur

larmoiement rougeur

Inhalation

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation des voies respiratoires

toux

poids fœtal réduit

augmentation de la mortalité fœtale

malformations du squelette

Contact avec la peau

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur ou irritation

rougeur

la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître

poids fœtal réduit

augmentation de la mortalité fœtale

malformations du squelette

Ingestion

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleurs stomacales poids fœtal réduit

augmentation de la mortalité fœtale

malformations du squelette

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Note au médecin traitant

: Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison

immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Traitements particuliers: Pas de traitement particulier.

Date d'édition/Date de révision : 8/22/2023 Version : 2

Date de publication précédente : 5/22/2023 3/14 AkzoNobel

Section 4. Premiers soins

Protection des sauveteurs

: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

Voir Information toxicologique (section 11)

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés

: Utiliser de la poudre EXTINCTRICE.

Agents extincteurs inappropriés

: Éviter les milieux à pression élevée dans lesquels il y a un risque de formation d'un mélange d'air et de poussières potentiellement explosible.

Dangers spécifiques du produit

: Peut former un mélange explosible d'air et de poussières en cas de dispersion.

Produit de décomposition thermique dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

dioxyde de carbone monoxyde de carbone composés halogénés oxyde/oxydes de métal

Mesures spéciales de protection pour les pompiers

: En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Déplacer les contenants hors de la zone embrasée si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

: Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel non affecté aux urgences

: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Ne pas respirer les poussières. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Intervenants en cas d'urgence

: Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

Précautions environnementales

: Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Date d'édition/Date de révision: 8/22/2023Version: 2Date de publication précédente: 5/22/20234/14AkzoNobel

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Petit déversement

: Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. Éviter la formation de poussière. Ne pas balayer à sec. Ramasser la poussière avec un aspirateur muni d'un filtre HEPA et placer la poussière dans un contenant à déchets fermé et étiqueté. Placer le produit déversé dans un contenant à déchets désigné et étiqueté. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Grand déversement

: Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éviter la formation de poussière. Ne pas balayer à sec. Ramasser la poussière avec un aspirateur muni d'un filtre HEPA et placer la poussière dans un contenant à déchets fermé et étiqueté. Éviter qu'il se forme un nuage de poussières et prévenir la dispersion par le vent. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

Section 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Mesures de protection

: Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Les personnes ayant des antécédents de sensibilisation cutanée ne doivent pas intervenir dans les processus utilisant ce produit. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Éviter l'exposition durant une grossesse. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les poussières. Ne pas ingérer. Éviter la formation de poussière pendant la manipulation et éviter toutes les sources d'inflammation possibles (étincelle ou flamme). Empêcher l'accumulation de poussière. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les équipements électriques et éclairages doivent être protégés conformément aux normes en vigueur afin d'éviter le contact de la poussière avec les surfaces chaudes, les étincelles ou les autres sources d'inflammation. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Pour éviter un incendie ou une explosion, pendant le transfert d'un produit, dissiper l'électricité statique en mettant à la terre et en attachant les récipients et l'équipement avant le transfert du produit. Les contenants (ou récipients) vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce contenant (ou récipient).

Conseils sur l'hygiène générale au travail

: Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

: Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder sous clef. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des contenants (ou récipients) non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 relative aux matières incompatibles avant la manutention ou l'utilisation.

Version : 2

5/14

Date d'édition/Date de révision : 8/22/2023

Date de publication précédente : 5/22/2023

AkzoNobel

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

CA British Columbia Provincial (Canada, 3/2022).
TWA: 3 mg/m³ 8 heures. Forme: Inhalable CA Ontario Provincial (Canada, 6/2019). TWA: 3 mg/m³ 8 heures. Forme: Inhalable particulate matter. CA Québec Provincial (Canada, 6/2021). VEMP: 3 mg/m³ 8 heures. Forme: la poussière inhalable CA Alberta Provincial (Canada, 6/2018). 8 hrs OEL: 3.5 mg/m³ 8 heures. CA Saskatchewan Provincial (Canada, 6/2013). STEL: 7 mg/m³ 15 minutes. TWA: 3.5 mg/m³ 8 heures.

Contrôles d'ingénierie appropriés

: Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Si les opérations des utilisateurs génèrent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utilisez des enceintes fermées, une ventilation à la source par aspiration ou d'autres d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés pour maintenir l'exposition des travailleurs aux contaminants atmosphériques en dessous des limites recommandées ou légales. Les mesures d'ingénierie doivent aussi maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil minimal d'explosion. Utiliser un équipement de ventilation anti-explosion.

Contrôle de l'action des agents d'environnement

: Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène

: Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

Protection oculaire/faciale

: Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de protection contre les produits chimiques et/ou écran facial. Si des risques respiratoires existent, un masque respiratoire complet peut être requis à la place.

Protection de la peau

Date d'édition/Date de révision: 8/22/2023Version: 2Date de publication précédente: 5/22/20236/14AkzoNobel

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Protection des mains

: Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision.

Protection du corps

: L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

Autre protection pour la

peau

: Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

Protection respiratoire

En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation importants.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques et caractéristiques de sécurité

Toutes les propriétés sont mesurées à température et pression standard, sauf indication contraire.

<u>Apparence</u>

État physique : Solide. [Poudre.]

Couleur : Noir Odeur : Inodore.

: Non disponible. Seuil olfactif

: Non applicable. [DIN EN 1262] Hq

Point de fusion et point de

congélation

: Non disponible.

Point d'éclair : Vase clos: Non applicable. [Pensky-Martens]

Inflammabilité Limites inférieure et supérieure d'explosion

: Non disponible. : 20 - 70 g/m3

Tension de vapeur : Non disponible. Densité de vapeur relative : Non applicable.

Densité relative : 1.2 à 1.9 [ISO 8130-2/-3]

Solubilité

Médias Résultat l'eau froide Non soluble [OESO (TG 105)]

Coefficient de partage n-

octanol/eau

: Non applicable.

Température d'autoinflammation

: 450 à 600°C (842 à 1112°F)

Température de décomposition

: Non disponible.

Énergie minimale d'inflammation (mJ) : 5 à 20

Viscosité

: Cinématique (température ambiante): Non applicable. [DIN EN ISO 3219] Cinématique (40°C (104°F)): Non applicable. [DIN EN ISO 3219]

Date d'édition/Date de révision : 8/22/2023 Version : 2

AkzoNobel Date de publication précédente : 5/22/2023 7/14

Section 9. Propriétés physiques et chimiques et caractéristiques de sécurité

Caractéristiques des particules

Taille médiane des

particules

: Non disponible.

Pourcentage de particules

ayant un diamètre aérodynamique ≤ 10 μm : 0

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité

: Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses

ingrédients.

Stabilité chimique

: Le produit est stable.

Risque de réactions dangereuses

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction

dangereuse ne se produit.

Conditions à éviter

: Éviter la formation de poussière pendant la manipulation et éviter toutes les sources d'inflammation possibles (étincelle ou flamme). Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Pour éviter un incendie ou une explosion, pendant le transfert d'un produit, dissiper l'électricité statique en mettant à la terre et en attachant les

récipients et l'équipement avant le transfert du produit. Empêcher l'accumulation de

poussière.

Matériaux incompatibles

: Réactif ou incompatible avec les matières suivantes :

matières oxydantes

Produits de décomposition

dangereux

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de

décomposition dangereux ne devrait apparaître.

Section 11. Données toxicologiques

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Bisphénol A	DL50 Cutané	Lapin	3 mL/kg	-
	DL50 Intra-péritonéal	Souris	150 mg/kg	-
	DL50 Intra-péritonéal	Rat	200 mg/kg	-
	DL50 Orale	Cochon d'Inde	4 g/kg	-
	DL50 Orale	Cochon d'Inde	4000 mg/kg	-
	DL50 Orale	Souris	2400 mg/kg	-
	DL50 Orale	Souris	2400 mg/kg	-
	DL50 Orale	Souris	2500 mg/kg	-
	DL50 Orale	Souris	2500 mg/kg	-
	DL50 Orale	Lapin	2230 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	1200 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	4240 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	3250 mg/kg	-
	DL50 Sub-cutané	Lapin	3000 mg/kg	-
noir de carbone	DL50 Orale	Rat	>15400 mg/kg	-

Irritation/Corrosion

Date d'édition/Date de révision: 8/22/2023Version: 2Date de publication précédente: 5/22/20238/14AkzoNobel

Section 11. Données toxicologiques

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
Bisphénol A	Yeux - Hautement irritant	Lapin	-	24 heures 250 ug	-
	Peau - Léger irritant	Lapin	-	250 mg	-
	Peau - Léger irritant	Lapin	-	24 heures 500 mg	-

Sensibilisation

Non disponible.

Mutagénicité

Non disponible.

Cancérogénicité

Non disponible.

Classification

Nom du produit ou de l'ingrédient	CIRC	NTP	ACGIH
noir de carbone	2B	-	A3

Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

<u>Tératogénicité</u>

Non disponible.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Nom	Catégorie	Voie d'exposition	Organes cibles
Bisphénol A	Catégorie 3	-	Irritation des voies respiratoires

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Non disponible.

Risque d'absorption par aspiration

Non disponible.

Renseignements sur les

voies d'exposition

probables

: Non disponible.

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux

: Provoque de graves lésions des yeux.

Inhalation

: Une exposition à des concentrations atmosphériques au-dessus des limites d'exposition réglementaires ou recommandées peut éventuellement entraîner une irritation du nez, de la gorge et des poumons.

Contact avec la peau

: Peut provoquer une allergie cutanée.

Ingestion

: Aucun effet important ou danger critique connu.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux

Date de publication précédente

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur larmoiement rougeur

Date d'édition/Date de révision : 8/22/2023

: 8/22/2023 : 5/22/2023 Version : 2

9/14

AkzoNobel

Section 11. Données toxicologiques

nhalation : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation des voies respiratoires

toux

poids fœtal réduit

augmentation de la mortalité fœtale

malformations du squelette

Contact avec la peau : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur ou irritation

rougeur

la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître

poids fœtal réduit

augmentation de la mortalité fœtale

malformations du squelette

Ingestion : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleurs stomacales poids fœtal réduit

augmentation de la mortalité fœtale

malformations du squelette

Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

Exposition de courte durée

Effets immédiats

: Non disponible.

possibles

Effets différés possibles : Non disponible.

Exposition de longue durée

Effets immédiats

: Non disponible.

possibles

Effets différés possibles : Non disponible.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Non disponible.

Généralités : L'exposition répétée ou prolongée à la poussière peut entraîner une irritation

respiratoire chronique. Une fois sensibilisé, une vive réaction allergique peut éventuellement se déclencher lors d'une exposition ultérieure à de très faibles

nıveaux

Cancérogénicité : Susceptible de provoquer le cancer. Le risque de cancer dépend de la durée et du

niveau d'exposition.

Mutagénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Toxicité pour la reproduction

: Peut nuire à la fertilité ou au foetus.

Valeurs numériques de toxicité

Estimations de la toxicité aiguë

N/A

Section 12. Données écologiques

Toxicité

Date d'édition/Date de révision : 8/22/2023 Version : 2

Date de publication précédente : 5/22/2023 10/14 AkzoNobel

Section 12. Données écologiques

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
Bisphénol A	Aiguë CE50 1.506 mg/l Eau de mer	Algues - Prorocentrum minimum - Phase de croissance exponentielle	72 heures
	Aiguë CE50 1.51 mg/l Eau de mer	Algues - Prorocentrum minimum - Phase de croissance exponentielle	72 heures
	Aiguë CE50 2700 μg/l Eau douce	Algues - Pseudokirchneriella subcapitata	96 heures
	Aiguë CE50 1000 μg/l Eau de mer	Algues - Skeletonema costatum	96 heures
	Aiguë CE50 1800 μg/l Eau de mer	Algues - Skeletonema costatum	96 heures
	Aiguë CE50 7.75 mg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna - Néonate	48 heures
	Aiguë CE50 20.5 mg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna - Juvénile (jeune à l'envol, larve de poisson, porcelet sevré)	48 heures
	Aiguë CE50 10200 μg/l Eau douce Aiguë CE50 9940 μg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna Daphnie - Daphnia magna - Jeune	48 heures 48 heures
	Aiguë CE50 5.246 mg/l Eau douce Aiguë CL50 3.881 mg/l Eau de mer	Poisson - Danio rerio - Embryon Crustacés - Acartia tonsa - Copépodite	96 heures 48 heures
	Aiguë CL50 4.04371 mg/l Eau de mer	Crustacés - Acartia tonsa - Copépodite	48 heures
	Aiguë CL50 1.34 mg/l Eau de mer	Crustacés - Americamysis bahia - Larve	
	Aiguë CL50 1600 μg/l Eau de mer	Crustacés - Americamysis bahia	
	Aiguë CL50 50.4 μg/l Eau de mer	Crustacés - Artemia sinica	48 heures 48 heures
	Aiguë CL50 12.8 mg/l Eau douce Aiguë CL50 4.2 mg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna Poisson - Pimephales promelas - Larve	96 heures
	Aiguë CL50 4700 μg/l Eau douce	Poisson - Pimephales promelas	96 heures
	Aiguë CL50 4600 µg/l Eau douce Aiguë CL50 3.5 mg/l Eau de mer	Poisson - Pimephales promelas Poisson - Rivulus marmoratus - Embryon	96 heures 96 heures
	Chronique NOEC 5 mg/l Eau douce Chronique NOEC 4 mg/l Eau douce	Algues - Chlorella pyrenoidosa Algues - Chlorolobion braunii - Phase de croissance exponentielle	72 heures 4 jours
	Chronique NOEC 4 mg/l Eau douce	Algues - Chlorolobion braunii - Phase de croissance exponentielle	4 jours
	Chronique NOEC 2 mg/l Eau douce	Algues - Chlorolobion braunii - Phase de croissance exponentielle	4 jours
	Chronique NOEC 0.1 mg/l Eau douce	Crustacés - Asellus aquaticus - Juvénile (jeune à l'envol, larve	21 jours
	Chronique NOEC 0.05 mg/l Eau douce	de poisson, porcelet sevré) Crustacés - Asellus aquaticus - Juvénile (jeune à l'envol, larve	21 jours
	Chronique NOEC 10 µg/l Eau de mer	de poisson, porcelet sevré) Crustacés - Tigriopus japonicus - Nauplius	21 jours
	Chronique NOEC 10 µg/l Eau de mer	Crustacés - Tigriopus japonicus - Nauplius	
	Chronique NOEC 10 µg/l Eau de mer	Crustacés - Tigriopus japonicus - Nauplius	
	Chronique NOEC 0.8 mg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna - Néonate	21 jours
	Chronique NOEC 1 mg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna -	21 jours

Date d'édition/Date de révision
Date de publication précédente

: 8/22/2023 : 5/22/2023 Version : 2

11/14

HNF12QF (10-7314) RESICOAT® R4-ES BLACK

Section 12. Données écologiques

	3 1		
		Néonate	
	Chronique NOEC 0.86 mg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna -	21 jours
		Néonate	
	Chronique NOEC 0.86 mg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna -	21 jours
		Néonate	
	Chronique NOEC 30 µg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna -	21 jours
		Néonate	
	Chronique NOEC 0.2 µg/l Eau douce	Poisson - Carassius auratus -	30 jours
		Adulte	
	Chronique NOEC 0.2 µg/l Eau douce	Poisson - Carassius auratus -	60 jours
		Adulte	
	Chronique NOEC 0.2 µg/l Eau douce	Poisson - Carassius auratus -	90 jours
		Adulte	
	Chronique NOEC 0.2 µg/l Eau douce	Poisson - Carassius auratus -	90 jours
		Adulte	
	Chronique NOEC 6 µg/l Eau douce	Poisson - Oryzias latipes -	44 jours
	A: " 0550 07 500 " 5	Embryon	40.1
noir de carbone	Aiguë CE50 37.563 mg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna -	48 heures
	A	Néonate	40.1
	Aiguë CL50 61.547 mg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna -	48 heures
		Néonate	

Persistance et dégradation

Non disponible.

Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit ou de l'ingrédient	LogKoe	FBC	Potentiel
Bisphénol A	3.4	20 à 67	faible

Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (Koc)

: Non disponible.

Autres effets nocifs

: Aucun effet important ou danger critique connu.

Section 13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

: Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que c'est possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les contenants vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Date d'édition/Date de révision: 8/22/2023Version: 2Date de publication précédente: 5/22/202312/14

AkzoNobel

Section 14. Informations relatives au transport

Nota: L'information fournie dans la section 14 est basée sur une expédition de colis en vrac par transport terrestre en Amérique du Nord. Tous les expéditeurs sont tenus de s'assurer que la classification de transport et les exigences réglementaires appropriées en matière d'expédition de colis/conteneurs sont respectées pour les modes de transport concernés.

	Classification pour le TMD	IMDG	IATA
Numéro ONU	Non réglementé.	Non réglementé.	Not regulated.
Désignation officielle de transport de l'ONU	-	-	-
Classe de danger relative au transport	-	-	-
Groupe d'emballage	-	-	-
Dangers environnementaux	Non.	Non.	No.

Protections spéciales pour

l'utilisateur

: Transport dans les locaux de l'utilisateur : toujours transporter dans des conteneurs fermés qui sont droits et sûrs. Assurez-vous que les personnes qui transportent le produit savent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de déversement.

Transport en vrac aux termes des instruments IMO

: Non disponible.

Section 15. Informations sur la réglementation

Listes canadiennes

INRP canadien : Les composants suivants sont répertoriés: bisphénol A

Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement) : Les composants suivants sont répertoriés: 4,4'-isopropylidènediphénol

Liste d'inventaire

Canada : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.États-Unis : Tous les composants sont actifs ou exemptés.

Section 16. Autres informations

Historique

Date d'impression : 8/22/2023 Date d'édition/ Date de : 8/22/2023

révision

Date de publication

précédente

: 5/22/2023

Version : 2 Unique ID :

Date d'édition/Date de révision : 8/22/2023 Version : 2

Date de publication précédente : 5/22/2023 13/14 AkzoNobel

HNF12QF (10-7314) RESICOAT® R4-ES BLACK

Section 16. Autres informations

Légende des abréviations

: ETA = Estimation de la toxicité aiguë

FBC = Facteur de bioconcentration

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

RPD = Règlement sur les produits dangereux

IATA = Association international du transport aérien

CVI = conteneurs en vrac intermédiaires

code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses

LogKoe = coefficient de partage octanol/eau

MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution

maritime)

N/A = Non disponible

SGG = Groupe de séparation

NU = Nations Unies

Procédure utilisée pour préparer la classification

Classification	Justification
OUSSIÈRES COMBUSTIBLES - Catégorie 1	Sur la base de données d'essais
LÉSIONS OCULAIRES GRAVES - Catégorie 1	Méthode de calcul
SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1	Méthode de calcul
CANCÉROGÉNICITÉ - Catégorie 2	Méthode de calcul
TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION - Catégorie 1	Méthode de calcul

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Avis au lecteur

Pour usage professionnel uniquement.

NOTE IMPORTANTE: Les informations contenues dans cette fiche de données n'ont pas pour ambition d' être exhaustives et sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances et les lois et réglementations en vigueur : toute personne utilisant ce produit à toutes autres fins que celles spécifiquement recommandées dans la fiche technique, sans avoir obtenu au préalable une confirmation écrite de notre part de l'adéquation du produit à l'usage envisagé, le fait à ses propres risques. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. Toujours consulter la fiche de données de sécurité et la fiche technique du produit, si disponibles. Tous les conseils et informations que nous fournissons sur le produit (par cette fiche de données ou tout autre moyen) sont corrects en fonction de nos meilleures connaissances actuelles mais nous n'avons aucun contrôle sur la qualité ou l'état du support ou les nombreux facteurs susceptibles d'affecter l'utilisation et l'application du produit. Par conséquent, sauf accord contraire écrit de notre part, nous n'acceptons aucune responsabilité que ce soit sur les performances du produit ou sur toute perte ou dommage survenant consécutivement à l'utilisation du produit. Tous les produits commercialisés et les conseils techniques donnés sont soumis à nos conditions générales de vente. Une copie de ce document est disponible sur demande, réclamez le et lisez le attentivement. Les informations contenues dans cette fiche sont régulièrement sujettes à modification à la lumière de notre expérience et de notre politique de développement continu. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier que cette fiche de données est la plus récente version existante avant toute utilisation du produit.

Les marques commerciales mentionnées dans cette fiche de données sont des marques déposées Akzo Nobel ou dont Akzo Nobel possède la licence.

Date d'édition/Date de révision: 8/22/2023Version: 2Date de publication précédente: 5/22/202314/14